



CHEQUE LIVRE DE 20€

publié le 28/01/2021

La région Nouvelle-Aquitaine a reconduit pour cette année scolaire le chèque-livre à 20€ pour l'ensemble des lycéens et apprentis en formation jusqu'au niveau Bac.

Ce chèque, sous forme de e-coupon, est utilisable jusqu'au 31 août dans plus de 130 librairies partenaires sur tout le territoire régional. Il a vocation à favoriser le goût de la lecture sous toutes ses formes.

En effet, il n'est pas dédié spécifiquement à l'achat de manuels scolaires mais à toute forme d'ouvrages (renseignez vous auprès de votre librairie le cas échéant).

Pour bénéficier du chèque-livre, les jeunes doivent s'inscrire sur la plateforme dédiée :
dédiée <https://mesdemarches.aidesrentree.fr>.

L'établissement d'accueil doit ensuite valider l'inscription pour rendre l'e-coupon actif.

L'accès à ce dispositif est prolongé jusqu'au 31 mars le délai pour faire une demande de chèque-livre.

Pour toute question relative à ce dispositif, contactez Mr Yekhllef, gestionnaire du lycée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.